



**ALLOCUTION DE
S.E.M. BASILE IKOUEBE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
FRANCOPHONIE
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
AU
DEBAT GENERAL
DE LA 62^e SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, LE 2 OCTOBRE 2007

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Obligé de partir de New York plus tôt que prévu en raison de pressantes contraintes de calendrier, le Président Denis SASSOUNGUESSO m'a chargé de m'adresser à cette Assemblée en son nom, pour partager avec les autres Etats membres les vues du Gouvernement congolais sur les points inscrits à l'ordre du jour de la présente session.

Au nom de ma délégation, je voudrais d'abord remercier votre prédécesseur, Mme Sheika Haya Rashed AL KHALIFA du Barhein, pour l'excellent travail qu'elle a accompli, avant de vous féliciter, M. le Président, pour votre élection à la présidence de la 62^{ème} session de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Les priorités en cinq points que vous avez énoncés et la feuille de route sur les changements climatiques dont vous avez annoncé la préparation lors de votre élection représentent un agenda conforme aux objectifs poursuivis par les Nations Unies depuis le Sommet du Millénaire de septembre 2000. Vous pouvez compter sur la coopération de ma délégation à l'occasion de l'examen de ces points.

A S.E.M. Ban Ki-moon, dont c'est la première expérience de l'Assemblée générale en tant que Secrétaire général, je voudrais réaffirmer l'engagement de mon Gouvernement à accompagner la dynamique qu'il entend imprimer à notre Organisation. Mon pays est sensible aux multiples marques d'intérêt qu'il n'a jamais cessé de nous apporter depuis son élection l'année dernière.

En témoignent la visite qu'il a effectuée à Brazzaville en janvier 2007 et le choix porté sur un fils de notre pays, M. Rodolphe ADADA, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Congo, pour diriger l'opération hybride ONU-Union africaine au Darfour. Nous lui en sommes vivement reconnaissants.

Monsieur le Président,

Après les crises violentes qui l'ont secoué à la fin des années 90, le Congo a progressivement retrouvé la paix et la stabilité à travers le dialogue politique et la réconciliation nationale qui demeurent des objectifs permanents. Le retour de nombreux congolais qui se sont expatriés pendant les guerres civiles, participe de cette évolution positive.

Les élections législatives qui viennent de se dérouler dans le calme sont bien la marque d'une vie démocratique apaisée. Une telle dynamique favorable a besoin naturellement d'être encouragée, soutenue et accompagnée par la communauté internationale.

Malgré d'énormes pertes en vies humaines et de considérables destructions matérielles, le Congo, à la sortie de la guerre, n'a pas été considéré comme un pays sortant d'un conflit. Il a dû faire face, sur fonds propres, au vaste chantier des réparations et de la reconstruction.

C'est pourquoi nous nous sommes résolument engagés dans de difficiles négociations avec les Institutions de Bretton Woods en vue d'un programme qui vise l'allègement de la dette, la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement, y compris la lutte contre la pauvreté et la relance économique.

Dans ce contexte, pour ne pas aggraver le sort quotidien de la majorité qui ne dispose pas déjà du minimum vital, nous veillons à ce que ces négociations ne constituent pas un fardeau insupportable pour notre peuple. Nous espérons donc atteindre le point d'achèvement dans des délais qui ne retardent pas la mise en œuvre des nécessaires réformes attendues.

Monsieur le Président,

Le retour à la paix et à la stabilité a permis à mon pays de reprendre sa place sur la scène internationale.

Dans moins de trois mois, le Congo achèvera son mandat comme membre non permanent du Conseil de sécurité. Pendant une vingtaine de mois le Congo a participé aux travaux du Conseil dans un esprit constructif, en privilégiant le règlement des différends par la voie pacifique et au moyen du dialogue, la recherche du compromis et le renforcement du multilatéralisme.

Notre participation nous a confortés dans la nécessité et l'urgence de la réforme de ce principal organe des Nations Unies en matière de paix et de sécurité. Notre position – celle de l'Afrique – est bien connue. Nous mettons également l'accent sur l'amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité, pour plus de transparence et d'inclusivité dans la préparation des décisions.

Au moment de la présidence de l'Union africaine par le Président congolais, S.E.M. Denis SASSOU-NGUESSO en 2006, le Congo a eu l'occasion de parler au nom d'un continent qui constitue le gros de l'agenda du Conseil de sécurité.

Nous avons plaidé pour le renforcement du partenariat entre les Nations Unies et l'Union africaine, afin de veiller à ce que les décisions du Conseil de sécurité prennent en compte les préoccupations des pays africains et soient, de ce fait, légitimes et applicables.

Nous avons plaidé pour un dialogue permanent entre le Conseil de sécurité d'une part, et d'autre part l'Union africaine – à travers son Conseil de paix et de sécurité – et les Etats africains ainsi que les parties en conflit.

Nous avons encouragé la communauté internationale à rester engagée en République Démocratique du Congo, à travers la MONUC, y compris au-delà des élections qui ont certes constitué une grande avancée mais qui laissent pendantes les questions de paix à l'Est, du désarmement des bandes armées, du rapatriement des combattants étrangers et de la reconstruction économique.

Une telle évolution peut être facilitée dans le cadre du Pacte signé à l'issue du deuxième Sommet de la Conférence internationale sur les Grands Lacs qui constitue un cadre régional approprié.

En Côte d'Ivoire, après beaucoup d'incertitudes, il est réconfortant de noter que le processus engagé par l'Accord de Ouagadougou ouvre des perspectives d'une sortie de crise qu'il nous faut encourager et accompagner.

Les mêmes perspectives d'évolution encourageante se présentent aujourd'hui pour le Darfour après l'adoption de la résolution 1769. Le Chef de l'Etat congolais, dans une déclaration lors du Sommet du Conseil tenu le 25 septembre dernier, a invité la communauté internationale à saisir cette occasion pour agir avec la conscience de l'urgence.

Il s'agit notamment d'accélérer le rythme sur les trois volets suivants, tel que cela ressort de la réunion de haut niveau sur le Darfour, tenue ici même le 21 septembre :

D'abord, le dialogue politique, qui reprend à partir du 27 octobre à Tripoli, auquel toutes les parties doivent participer, en tenant compte de l'esprit d'ouverture notable dont a fait preuve le Gouvernement soudanais, qui a décidé d'observer un cessez-le-feu dès le commencement des pourparlers. Et pour les parties qui seraient réticentes, des sanctions devraient être envisagées.

Pour encourager cette initiative de dialogue politique qui conditionne toute réussite de l'engagement de la communauté internationale au Darfour, mon Gouvernement a décidé de contribuer au Fonds d'affectation spéciale créé à cet effet par le Secrétaire général.

Ensuite, le maintien de la paix par le déploiement de la force hybride ONU-Union africaine.

Il s'agit d'une décision hautement significative qu'il faut appliquer sans trop de retard pour éviter tout recul politique et toute détérioration de la situation sur le terrain.

Sur ce volet également, mon Gouvernement a manifesté sa solidarité en décidant de dépêcher un contingent, tout comme il dispose déjà des Observateurs militaires dans le cadre de la mission de paix de l'Union africaine au Soudan.

C'est le lieu pour ma délégation de condamner vigoureusement le récent attentat perpétré contre les soldats de la paix de l'Union africaine à Haskanita, au Sud Darfour. Nous demandons que les auteurs d'un tel crime soient activement recherchés et châtiés.

Enfin, l'assistance humanitaire et le relèvement économique, accompagnements plus qu'indispensables de tout effort de stabilisation et de retour à la normale.

Sur ce chapitre des crises africaines, nous ne saurions passer sous silence le drame somalien. L'Afrique s'est engagée à déployer dans ce pays une force, l'AMISOM, qui mérite d'être vigoureusement soutenue, avec, en perspective, une relève par une force des Nations Unies. La Somalie ne doit pas devenir une crise oubliée !

Mais il faut que les Somaliens eux-mêmes assument leurs responsabilités, en engageant résolument un dialogue politique inclusif qui conduira à une véritable réconciliation nationale.

Monsieur le Président,

Jusqu'à la fin de ce mois, le Congo assure la présidence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Notre sous-région n'est jamais restée à l'écart des initiatives internationales concernant la situation dans les différents pays membres.

C'est ainsi qu'un contingent de certains de ces pays contribue à la stabilisation de la situation en République Centrafricaine.

La vingt-sixième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale tenue à Yaoundé le 7 septembre 2007 a abouti à une série de conclusions portant notamment sur :

- l'appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds en vue d'un appui aux Gouvernements du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Tchad pour la sécurisation des frontières et l'amélioration des conditions générales de sécurité ;
- l'appui à l'opération multidisciplinaire à déployer pour sécuriser la situation dans les zones frontalières du Tchad et de la République Centrafricaine avec le Soudan, objet de la résolution 1778 (2007) adoptée le 25 septembre 2007 ;
- la poursuite de la coopération sous - régionale sur les questions de sécurité avec, notamment l'annonce du déroulement de l'exercice militaire de simulation d'une opération de maintien de la paix prévue au Tchad au mois de novembre prochain.

Enfin, le 6 septembre 2007, toujours à Yaoundé, en marge de la réunion du Comité consultatif, une conférence ministérielle sur les questions de sécurité transfrontalière en Afrique centrale a abouti à l'adoption d'une Déclaration qui a valeur d'engagement politique des Etats de la sous-région en vue de la mise en place de mécanismes organisationnels, administratifs, juridiques et techniques de coopération dans les zones frontalières, afin de faire face à des phénomènes tels que les mouvements incontrôlés ou forcés des populations, les activités criminelles des bandes armées, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, l'exploitation illégale des ressources naturelles, etc..

Monsieur le Président,

Mon pays demeure également attentif aux menaces qui pèsent sur les autres parties du monde et aux crises qui secouent de nombreuses régions de notre planète.

C'est dans cet esprit que nous avons toujours apporté notre soutien à un règlement pacifique du conflit du Moyen Orient, qui prenne en compte la feuille de route du Quatuor et le plan de paix arabe.

Nous avons également plaidé pour la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen Orient à laquelle devraient participer tous les pays de la région qui peuvent y apporter une contribution utile. Nous accueillons donc avec beaucoup d'intérêt et d'espoir l'annonce de la tenue prochaine de cette conférence.

Sur le dossier de la non prolifération nucléaire, nous avons toujours appelé au respect du Traité de Non Prolifération dans tous ses volets, y compris le droit de tous les pays de développer la technologie nucléaire à des fins civiles.

Nous avons toujours insisté sur la reconnaissance du rôle crucial de l'AIEA et sur la nécessité d'un dialogue politique avec les pays dont les programmes nucléaires suscitent des interrogations. A cet égard, nous nous félicitons de l'évolution des négociations avec le Corée du Nord et nous encourageons la poursuite du dialogue avec l'Iran pour nous assurer qu'aucun dérapage n'existe dans le programme que ce pays développe.

Enfin, ma délégation voudrait se féliciter de la mobilisation de la communauté internationale autour d'une question cruciale pour l'avenir de l'humanité : la menace réelle que constitue le phénomène des changements climatiques.

Maintenant que, grâce à la science, il est clairement établi que c'est l'activité humaine qui est à l'origine de ce fléau, nous convenons avec notre Secrétaire général et avec le Président de l'Assemblée générale que le moment est venu d'agir.

C'est pourquoi, nous avons salué la tenue ici même le 24 septembre de la réunion de haut niveau sur ce thème.

Le Chef de l'Etat congolais a tenu à participer personnellement à cette réunion pour manifester l'engagement des pays du Bassin du Congo – le deuxième poumon écologique du monde après l'Amazonie – dans la lutte en vue de la survie de notre espèce et de la sauvegarde de la planète toute entière.

En effet, sur la base d'un plan stratégique appelé plan de convergence, qui porte sur dix ans, ces pays se sont engagés dans des actions prioritaires nationales et sous-régionales visant la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin.

La conscience que nous avons de notre responsabilité dans la lutte commune pour la survie nous a conduits à coopérer avec les deux autres grands bassins forestiers, l'Amazonie et Bornéo, pour promouvoir de meilleures pratiques forestières et commerciales.

La concertation que ces trois bassins ont tenue ici le 24 septembre en marge de la réunion de haut niveau nous a permis de nous préparer pour une approche commune à présenter à l'occasion de la Conférence des Etats parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Bali en décembre prochain.

Notre constant engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationale revêt donc aujourd'hui des facettes multiples. Les changements climatiques méritent bien cette attention toute particulière que cette enceinte doit porter sur les grands défis auxquels fait face l'humanité dont elle est la conscience.

Je vous remercie.